

Tableau de suivi des actions du PECC

Légende

Colonnes fixes
Colonnes évolutives

Etat au

23.06.2024

Les 3 fiches obligatoires sont développées à titre d'exemple et peuvent être adaptées par la Commune.

Tax 2 - Onglet à remplir pour la première année de mise en œuvre

Date d'adoption du PECC: 01.05.24

PÉRIODE DE SUIVI: 01.05.24 - 31.08.24

Titre de l'action	2023	2024	2025	Responsable (et partenaires internes et externes)	Résultat "final" attendu au terme du PECC	Résultats "intermédiaires" pour le PECC	Etat d'avancement (niveau d'aboutissement)	Etat d'avancement : points d'attention, blocages pour le suivi de l'action	Résultats "intermédiaires" pour la période suivante
<p>Fiches Transversales</p>									
N°1 : mettre en place une commission de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité	x			L. Lemaire (municipalité)	création d'un groupe de travail pour faire émerger de nouvelles idées, soutenir la municipalité dans le suivi de l'élaboration et la mise en œuvre du PECC, pour dynamiser et ancrer une politique communale durable	Groupe de travail créé le 20 avril 2023 (8 pers.)	Stabilité	A ce jour, 7 séances réalisées avec le GT pour mettre en place l'organisation du groupe et préparer la séance d'information avec les villages. Mandat passé à Impact Concept pour nous aider à mettre en place le PECC.	
N°2 : créer un fonds pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité		x		L. Lemaire (municipalité) et sous groupe de Travail Climat (GT)	création et gestion d'un fond PECC communal	sous-groupe de travail de la commission, constitué de C. Meinen, A. Weillert et moi-même pour réfléchir aux modalités de mise en place d'un fonds	Planifié	26.03.2024 : séance avec le sous-groupe Fonds climat pour échanger autour du thème de la subvention communale. Remontées des propositions auprès de la municipalité le 8 avril 2024	La municipalité planche sur un moyen de financer un fonds climat. En cours
N°3 : former les élu-e-s et le personnel communal	x	x		L. Lemaire (municipalité)	suivi d'un cours ou plus par année par les élus ou le personnel communal	Suivre les formations continues proposées par le canton VD	En cours		
N°4 : favoriser la participation et l'engagement de la population	x	x		L. Lemaire + groupe de travail (GT)	1) sensibiliser et coordonner des actions entre le GT et les enfants de l'école à travers le programme Eco-school 2) suivi des actions du PECC par la population sur le site internet communal 3) organiser des ateliers de nettoyage des ruisseaux, forêts et autres zones ouvertes à tous	participation de la population à un atelier afin de partager et de créer une vision on-construite de la stratégie concernant le développement durable et la biodiversité communales	En cours	1) Evénement réalisé le 8 novembre 2023 avec 42 participants (environ 10% de la population globale du villageois). Participation dynamique, positive! 2) Mise en place du massif floral près de la fontaine de la latrine avec la participation de la population prévue le 30 mai 2024 3) organiser une séance d'information sur les subventions cantonales 2024 et le cadre législatif relatif à l'énergie. A réaliser en septembre 2024 4) organiser une séance d'information technique sur les énergies renouvelables avec une entreprise/bureau spécialisé 5) faire participer l'école pour la création du slogan communal du PECC	1) Mise en place d'une séance d'information à la population concernant un thème sur les énergies renouvelables et l'engagement de la population 2) élaboration du nouveau slogan pour le PECC avec les écoles 3) Planifier fleur à l'entrée du village
N°6 : réduire, réutiliser et recycler les déchets	x			L. Lemaire + groupe de travail (GT)	1) examiner la possibilité d'abaisser les prospectus publicitaires dans les boîtes aux lettres 2) examiner les possibilités d'améliorer le transport des déchets à la déchèterie pour les personnes sans véhicule. Favoriser l'entraide 3) examiner les modalités de la mise en place d'un compost communautaire et la distribution de poubelles à bio déchets 4) accroître la taille de la boîte d'échange de livres existante située contre le bâtiment du four 5) encourager l'organisation de vide-greniers, ventes d'occasion, bourses aux habits 6) accueillir des stands thématiques COSDEC lors des manifestations 7) inviter des aménageurs COSDEC dans l'école 8) obligation d'utiliser de la vaisselle réutilisable dans les locaux loués par la commune 9) information concernant la gestion et le tri des déchets disponible sur le site internet communal	participation de la population à un atelier afin de partager et de créer une vision on-construite de la stratégie concernant le développement durable et la biodiversité communales	A planifier		
<p>Fiches Energie & Mobilité</p>									
N°10 - Assurer la conformité énergétique et encourager l'efficacité énergétique des bâtiments privés	x			L. Lemaire (municipalité) et Mathys Van Straeten	sensibiliser le bureau d'architecte partenaire de la municipalité à bien vérifier la conformité des dossiers de nouvelles constructions ou de rénovations sur les plans énergétiques et développement durable. Suggérer des variantes exemplaires de son analyse afin que le requérant puisse s'en inspirer	séance réalisée le 8 mars entre les 2 intervenants. Il est convenu d'organiser annuellement 2 séances d'informations pour la population 1) évolution du cadre légal et incidences sur les subventions. 2) séance à thème (PAC, photovoltaïque, etc) avec un professionnel du domaine concerné.	En cours	Présentation du travail dans la séance de municipalité du 16 mars. Cette dernière valide la proposition de séance d'information annuelle à la population	Identifier un mandataire externe pour venir présenter un thème lié au développement durable et/ou l'optimisation énergétique des bâtiments et organiser une séance en organisant la population avec un tour ménage. Rencontrer le bureau d'architecte pour échanger sur le sujet et obtenir leur approbation pour les nouvelles directives municipales
N°11 - Assurer l'exemplarité des communes dans la conception et l'exploitation de leurs bâtiments	x	x		L. Lemaire et P. Chabanel (municipalité)	1) réaliser un audit CEEB+ sur 3 bâtiments communaux (Poste 2, Cotterd 5 et Forvey 8) 2) mettre en place un suivi énergétique pour les 5 bâtiments communaux 3) établir un plan d'assainissement pour les 3 bâtiments audités	1) réception d'une offre de F-Partenaires pour une expertise de l'état des constructions + stratégie énergétique (14 juillet 2023) 2) visite de la société Innerga en séance de municipalité prévue le 25 septembre 3) réception de l'offre Batimart pour un CEEB+ du bâtiment communal Cotterd 5	En cours	Analyse de l'offre en cours et comparaison avec celle à venir de la société Innerga Commande pour un audit CEEB+ du bâtiment communal Cotterd 5 passée fin fév. 2024 (montant : 2918.-)	obtention des résultats de l'audit CEEB+ du bâtiment Cotterd 5 et mise en place d'une stratégie de rénovation pour ce dernier. Si le mandataire Batimart donne satisfaction avec le premier audit, demander une offre pour un audit CEEB+ pour le bâtiment Forvey 8
N°13 - Planifier l'approvisionnement en énergie du territoire communal	x			L. Lemaire (municipalité) et partenaire externe à identifier (Impact concept; Innerga?)	Réaliser une étude de planification énergétique et la faire valider par la Municipalité	réception de l'offre d'impact concept le 5 février 2024 concernant la mise en place d'une planification d'approvisionnement en énergie du territoire communal	En cours	obtenir le validation de la municipalité pour financer cette étude Commande pour une étude sur l'approvisionnement énergétique territorial passé en mars 2024 (montant : 8'505.-)	commande passée en mars 2024
N°14 - Développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable	x			L. Lemaire (municipalité)	Réaliser une étude sur la faisabilité de chauffages collectifs sur le sol communal		A planifier	Attendre les résultats de l'étude concernant la planification de l'approvisionnement en énergie du territoire communal avant de lancer l'étude de la fiche action 14	
N°15 - Développer la production d'électricité photovoltaïque	x	x		L. Lemaire (municipalité)	1) sensibilisation et information 2) mise en place d'une subvention communale 3) pose de centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux		A planifier		0 les toitures sont en bon état. demander une offre pour poser des centrales photovoltaïques sur les bâtiments communaux Cotterd 5, Poste 2 et Forvey 8
N°16 - sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piétons et les vélos	x			P. Junod, membre du GT prend la responsabilité d'une analyse concernant la mobilité douce communale	1) Travaux publics - volonté d'augmenter le fréquent des bus, améliorer le dénivelé vers Echandens (grandes écoles), examiner les possibilités d'améliorer le confort et l'utilisation de l'espace à l'arrêt de bus 2) Travaux vélos - établir une analyse sur les améliorations possibles du réseau piétonnier et cyclable communal. Examiner les possibilités de la création d'un parcours cyclable avec les communes avoisinantes en exploitant les chemins vicinaux et/ou chemins communaux 3) Circulation des véhicules - examiner l'installation du 30 km/h sur la RC7 dans le village, examiner les modalités pour la mise en place d'une voiture Mobility, installation d'un radar pédagogique dans le village, examiner les possibilités de mise en place d'une station de recharge pour véhicules électriques sur les places de parking communales, établir un plan de mobilité scolaire, y compris celui d'un pedibus avec l'aide de l'association transports + environnement	lors de la séance du GT n°7 du 30 janvier 2024, P. Junod est nommé pour prendre la responsabilité d'une analyse sur la mobilité douce communale. Achat d'un radar pédagogique fin 2022	En cours		
<p>Fiches Adaptation aux CC.</p>									
N°17 - Renforcer la biodiversité pour accompagner les changements climatiques	x	x		L. Lemaire (municipalité) + groupe de travail	1) incitation au remplacement des haies (thuyes, lauriers) par des haies vives, bocagères d'essences indigènes 2) mise à disposition d'une liste des espèces recommandées (bon impact, résistants) sur le site internet communal 3) promotion de la charte des jardins en relayant l'information sur le site internet communal 4) Favoriser les hautes tavelles des terrats communaux afin de favoriser la biodiversité 5) Favoriser et protéger la petite faune (arabes à hérissons, murs, etc) 6) Favoriser l'arborisation le long de la route et des chemins, préserver et restaurer les arbres existants 7) examiner les possibilités d'une création de zone naturelle préservée au sein d'un ancien stand. Créer une zone de détente avec des sentiers et des bancs 8) lors de la dépose des permis de construire, la municipalité rend attentif les maîtres d'ouvrage à la plantation d'arbres et d'arbustes indigènes afin de produire des lieux ombragés pendant la période estivale	1) lors de la séance du GT n°7 du 30 janvier 2024, un sous-groupe de travail portant sur la canicule communale, constitué de C. Duplain, P. Junod et P. Bossard est créé pour analyser ce point. 2) L. Lemaire, municipal en charge de la police des constructions, informera les maîtres d'ouvrage aux aspects canopée et arborisation afin de créer des îlots de fraîcheur lors des périodes estivales futures	En cours		
N°18 - Anticiper et gérer les cours d'eau en tenant compte des changements climatiques	x			L. Lemaire (municipalité)	1) réaliser des mesures de rétention d'eau sur la commune et d'évacuation en cas de pluies exceptionnelles et d'inondation 2) débiter, poursuivre et finaliser la transcription des espaces réservés aux eaux (ERE) dans les plans d'aménagements communaux 3) examiner la possibilité de la remise à ciel ouvert et renaturation du		A planifier		
N°21 - Protéger la santé de la population des atteintes dues à la canicule	x	x		L. Lemaire (municipalité)	1) élaborer/actualiser le plan canicule communal 2) actualiser avant chaque été la liste de la population à risque 3) élaborer/actualiser un concept de visiteurs communautaires 4) réaliser au moins 1 action de prévention/sensibilisation	liste des personnes à risque et téléphone déjà réalisés pendant les périodes de canicules. Des fous en bouteille est aussi distribuée	En cours	1) Liste des personnes > 70 ans et vivant seuls à la maison réalisée. Au total, 12 personnes. La municipalité décide d'organiser les visites si nécessaires en cas de canicule	